PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE

6.8.a PLAN DE ZONAGE
Pantin - Nord

Échelle 1 : 2 500ème

Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par délibération du Conseil de Territoire en date du 28 mai 2019

Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Est Ensemble Grand Paris

Légende

CONTEXTE

- Limite de commune
- Bâti
- Limite de parcelle
- Limite de zone

ZONES

- UC : Centralité
- UM : Zone mixte
- UR : Grandes résidences
- UH : Habitat pavillonnaire
- UP : Secteur de projet
- UA : Activités économiques
- UEv : Espace vert urbain
- UEi : Infrastructure
- N : Naturelle

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET SERVITUDES
(au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme)

- Emplacement reservé (pour voie ou ouvrages publics, équipements et installations d'intérêt général, espaces verts)
- Emplacement réservé en vue de la réalisation d'un programme de logements sociaux
- Servitude de localisation (pour voie ou ouvrages publics, espaces publics, équipements et installations d'intérêt général, espaces verts)

FORMES URBAINES ET IMPLANTATIONS SPÉCIFIQUES

- Filet de hauteur maximale autorisée (en mètres)
- Alignement obligatoire
- Implantation possible au droit d'une emprise publique accueillant des parcs, squares ou jardins publics
- Secteur de hauteur plafond (en mètres)
- Bande principale graphique

MIXITÉ FONCTIONNELLE À PROTÉGER OU À DÉVELOPPER
(au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme)

- Linéaire actif à protéger ou à créer
- Linéaire commercial à protéger ou à créer

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI, URBAIN ET PAYSAGER
(au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme)

- Bâti ou ensemble bâti
- Ensemble bâti, urbain et paysager remarquable

NATURE EN VILLE
(protections paysagères et environnementales au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme)

- Espace paysager de grandes résidences
- Espace paysager protégé participant à la gestion de l'eau de pluie
- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres à préserver